



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFÈTE DE LA SARTHE**

V1

**CONGRÈS DES MAIRES  
COULAINES – 15 octobre 2016**

**FICHE RELATIVE AU SCHÉMA DES ENJEUX ÉOLIENS  
DU DÉPARTEMENT**

Un des objectifs principaux de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte est de porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % en 2030.

La Sarthe est un département où les énergies renouvelables sont moins développées, deux parcs éoliens sont seulement en fonctionnement et six projets sont en cours d'instruction.

Pour respecter l'objectif national, et pour guider les élus comme les porteurs de projets, la Préfète de la Sarthe a souhaité que les services de l'État concernés établissent une carte qui définit les secteurs à enjeux environnementaux et patrimoniaux.

*Cette carte n'est pas un document prescriptif mais au contraire un outil d'aide à l'information des possibilités d'implantation des éoliennes auprès des collectivités et des porteurs de projets.*